

Château Thébaud Magazine

Le trait d'union Castelthébaltais / Janvier 2021 / N°173



DOSSIER

Les services municipaux

>> Rétrospective 2020



Vœux du Maire - Jean-Paul LOYER
Le 10 janvier à l'Espace Bois Joli.



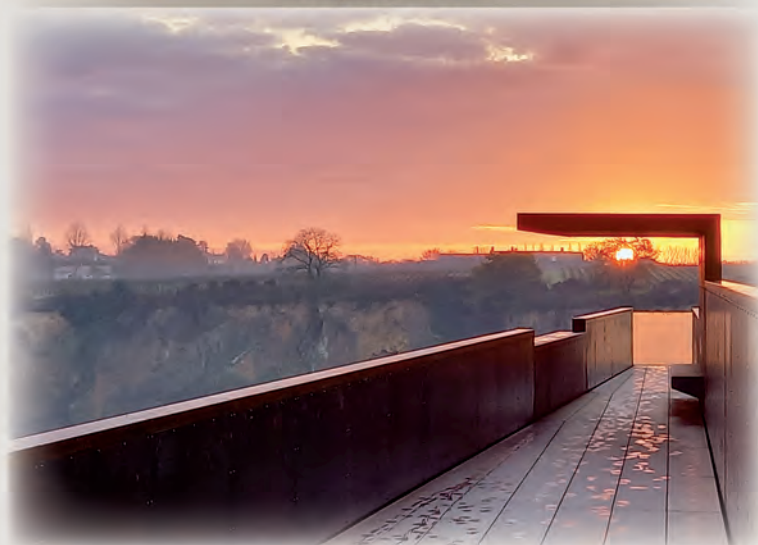
Elections municipales - Alain BLAISE et son équipe.
Elus le 15 mars.



Journées du Patrimoine les 19/20 septembre
à l'Espace Bois Joli.



Cérémonie commémorative du 11 Novembre
à la stèle.



Porte-Vue : soleil levant de novembre.



Porte-Vue : couleurs d'automne.

Sommaire

Vie Municipale - Pages 4/7

- > Compte rendu Conseils Municipaux et Conseil municipal d'Enfants
- > Etat-Civil
- > Point Travaux
- > Bibliothèque
- > Enfance/Jeunesse

Vie Scolaire - Page 8

- > Ecole Marcel Canonnet
- > Ecole Saint-Joseph
- > Association de parents d'élèves

DOSSIER Pages 9/13

- > Les services municipaux

Histoire - Page 14

- > Retour sur les Journées du patrimoine
- > Le passeport pour l'intérieur

Vie Associative - Pages 15/16

- > Actualité des Associations

Vivre Ensemble - Page 17

- > Le mot du jardinier / Prix Coup de coeur
- > Box « Un jour un village » 2ème édition

Infos Pratiques - Page 18

- > Rappels administratifs
- > Agenda des manifestations

PERMANENCES DES ÉLUS

Les élus vous reçoivent sur rendez-vous uniquement au **02 40 06 53 18** (standard de la Mairie).

HORAIRE DE LA MAIRIE :

Lundi	8h30/12h	13h30/17h30
Mardi	8h30/12h	Fermé au public l'après-midi
Mer.	8h30/12h30	14h/17h30
Judi	8h30/12h	13h30/17h30
Ven.	8h30/12h	Fermé au public l'après-midi
Sam.	9h/11h30	Permanence de l'état-civil

POUR NOUS CONTACTER :

Tél. 02 40 06 53 18

E.Mail : mairie@chateau-thebaud.fr

Site internet : www.chateau-thebaud.fr

NUMÉROS D'URGENCE :

SAMU/Médecins	15
Gendarmerie	17
Sapeurs-Pompiers	18
Pharmacie de garde	3237

Editorial

Nous connaissons une période sans précédent. En effet, nous espérons à la fin de l'été que la COVID 19 était derrière nous.

Cependant, une autre vague est en cours, plus pénible pour tous. La liberté restreinte de se déplacer, de se réunir en famille ou avec des amis, de pratiquer notre sport favori et bien d'autres activités affecte le moral de chacun d'entre nous.

Je ne me hasarderai pas à faire de pronostic sur l'évolution de cette épidémie. Cependant, la recherche avance et nous laisse présager une atmosphère plus encourageante pour les mois à venir.

Malgré le contexte, les commerçants, les artisans, les personnels de santé, les services municipaux continuent à travailler pour le bien être de chacun. Au nom du conseil municipal, je les en remercie.

Nos associations sont une nouvelle fois impactées dans leur fonctionnement. Comme nous l'avons déjà évoqué, nous serons présents pour soutenir celles qui seront en difficultés lors de leur reprise.

Les élus continuent à gérer le quotidien et ont commencé à élaborer le budget 2021. La santé financière de notre commune va nous permettre de mettre en œuvre nos projets et de respecter nos engagements électoraux (route de Caffino, site sportif, plan local d'urbanisme, etc.).

Les vœux du maire n'ont pu se tenir en présentiel, ce moment de convivialité castelthébal-dais nous a manqué. De ce fait, nous avons réalisé une vidéo pour les vœux 2021. Je vous invite si ce n'est déjà fait à la visionner sur le site internet de la mairie.

Je voudrais terminer mes propos sur une note positive. Depuis l'inauguration, le « Porte-Vue » est devenu un lieu incontournable, l'aménagement autour de la mairie est également très apprécié. Bien entendu, les Castelthébal-dais viennent admirer notre Belvédère ainsi que les Nantais. Le succès de cette œuvre dépasse largement notre territoire. En effet, il n'est pas rare d'échanger quelques mots avec des visiteurs venant d'autres régions. Notre belle commune est désormais bien identifiée. Je souhaite que cet ouvrage insolite contribue à dynamiser notre tissu économique, à faire découvrir notre vignoble et notre excellent muscadet.

Mon vœu le plus cher est un retour à la normale le plus vite possible, revoir les activités de nos associations, les fêtes d'école, les activités sportives, les réunions familiales. Ces petites choses simples du quotidien qui animent notre commune et qui contribuent à favoriser le lien et le partage.

Je vous souhaite au nom de l'équipe municipale une excellente année 2021.

Bien cordialement,

Le Maire,
Alain BLAISE





L'intégralité des comptes rendus du Conseil municipal est disponible en mairie et sur le site internet.

Comptes rendus des Conseils Municipaux

Conseil municipal du 10 septembre 2020

1 - Avenant au marché de fourniture de repas au restaurant scolaire-indemnités

- > **APPROUVE** l'avenant n°1 au marché de livraison de repas en liaison froide au restaurant scolaire, consistant à indemniser le prestataire consécutivement à l'absence de commandes durant la période de confinement,
- > **AUTORISE** M. le Maire ou son représentant à signer cet avenant et prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne exécution de cette délibération.

2 - Demande de subvention aux archives départementales - restauration d'archives

- > **APPROUVE** la restauration d'archives pour un montant de 1 438,68 € TTC au titre de l'exercice 2020
- > **SOLLICITE** l'aide financière du Conseil Départemental à ce titre.

3 - Création des comités consultatifs et désignation des membres

- M. le Maire propose de créer les comités consultatifs qui réunissent les membres de certaines commissions (élus) et des membres extérieurs au conseil municipal.
- > **DESIGNE** les représentants suivants :

Voirie :

Christophe Leclair et Josérito Duarte

Bâtiments :

Michel Douillard (les Montils), Julien Drouard et Dominique Moisan.

Restaurant scolaire :

Jeanine Moriceau, Thierry Denis et Sidonie Delhommeau.

Ecoles :

DDEN (délégués départementaux de l'Education Nationale) directeurs d'établissements scolaire public et sous contrat, APE et APEL (Associations de parents d'élèves) et OGE (Organisme de gestion des écoles catholiques).

Enfance jeunesse :

DDEN, directeurs d'établissements scolaires, APE et APEL, CAF (caisse d'allocations familiales), DDSC (Direction Départementale de la Cohésion Sociale) et associations partenaires.

Communication :

Carine Mollat, Roger Tual et le responsable du groupe archives communales Bernard Hervouet.

Commission vie associative :

Jean Michel Radigois, Paul Jaunet et Pierre Riam.

Commission action seniors :

Michel Douillard (Le Ronzeraies), Pierrette Jaumouillé, Maryse Blaise et Colette Mignoni.

4 - Désignation du représentant élu pour SEMES : Reprise de la délibération n°5 du 9 juillet 2020

- > **DÉSIGNE** Mme Valérie Lecornet comme déléguée au sein de l'association SEMES (Sèvre, Maine Emploi Solidaire).

Conseil municipal du 08 octobre 2020

1 - Tableau des effectifs : création de postes en contrat aidé

M. TOUZEAU explique qu'il convient de modifier le tableau des effectifs afin de renforcer le service enfance jeunesse.

- > **APPROUVE** la création de 2 postes en contrats de type Parcours Emploi Compétence sur 28,5h et 24,5h.
- > **AUTORISE** M. le Maire à signer le (ou les) contrat(s) correspondants.

2 - Extension de réseaux / Le Bois Joli / GFA Salmon

M. COCHIN explique que dans le cadre d'un projet de logement de fonction agricole une extension des réseaux électrique, téléphonique (8 814,64 €) et eau (4 548 €) est prévue. L'intégralité des travaux reste à la charge du bénéficiaire. La commune s'engage à réaliser les travaux sur le domaine public avec les Syndicats concernés et le bénéficiaire s'engage à rembourser la commune.

- > **APPROUVE** la signature d'une convention de participation financière dans le cadre des extensions de réseaux nécessaires aux raccordements d'un projet d'habitation au Bois Joli (parcelle A1053).

> **S'ENGAGE** à la signature des conventions avec :

SYDELA : réseaux électrique, téléphonique pour 8 814,64 €.

ATLANTIC EAU : réseau d'alimentation en eau potable pour 4 548 €.

- > **AUTORISE** M. le Maire à signer lesdites conventions.

3 - Règlement intérieur du Conseil Municipal

- > **APPROUVE** le règlement intérieur du conseil municipal.

4 - Décision modificative n°2 au budget communal - transfert assainissement

BOUSSONNIERE explique que suite au transfert du budget assainissement et afin de prendre en compte des dépenses exceptionnelles liées aux annulations de location de salles une décision modificative à hauteur de 34 000 € est envisagée.

- > **APPROUVE** la modification.

5 - Convention de mise à disposition des biens - transfert de compétence assainissement

Depuis le 1er janvier 2020, en application de l'article 66 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe), la Communauté d'agglomération Clisson Sèvre Maine Agglo exerce de plein droit, en lieu et place des communes membres la compétence relative à la construction, l'entretien, la rénovation et l'exploitation des réseaux, des installations et stations de traitements des eaux usées.

- > **APPROUVE** le projet de convention « Procès-verbal de mise à disposition des biens de la commune de Château-Thébaud à Clisson Sèvre Maine Agglo ».
- > **DIT** que la présente délibération sera adressée à M. le Préfet de Loire-Atlantique.
- > **DIT** que la présente délibération sera adressée à Madame la Trésorière.

Conseil municipal du 12 novembre 2020

1 - Opposition au transfert de la compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme à la communauté d'agglomération de « Clisson Sèvre et Maine Agglo »

Monsieur le Maire rappelle que par délibération n°12 en date du 20 mars 2017 la commune s'était opposée à ce transfert de compétence étant donné la charge de travail liée à la mise en place de la nouvelle structure intercommunale issue de la fusion de deux intercommunalités.



Compte rendu

Conseil municipal du 30 juin 2020

1 - Présentation des élus enfants et des élus adultes

Nicolas TOUZEAU adjoint aux Affaires scolaires présente le nouveau fonctionnement du CME avec la nomination de Laurence LEHUCHER en qualité de conseillère déléguée chargée du CME. Laurence LEHUCHER présente l'équipe des élus adultes qui les accompagneront lors de leurs commissions de travail et des CME. Les élus enfants et les animateurs se présentent.

2 - Organisation de la journée jumelage avec le CME de Beaumont-en-Véron du samedi 10 octobre 2020

Il a été décidé de réserver les salles du Bois de la Haie et des Arcades pour cette journée. Le déroulé de la journée est le suivant : pot d'accueil, activités en extérieur ou en intérieur selon la météo suivies d'un pique-nique et d'un goûter.

3 - Dates des prochains CME

Les réunions plénières et les commissions CME auront lieu le 2ème jeudi de chaque mois de 18H30 à 19H30.

Conseil municipal du 10 septembre 2020

1 - Report de la journée d'échanges avec Beaumont-en Véron

En raison de la situation sanitaire (COVID-19), Laurence LEHUCHER annonce le report de la journée à une date ultérieure (printemps 2021).

2 - Arbre des naissances 2020

Nicolas FERRON retrace l'historique de cette opération en expliquant que c'est le précédent CME qui a créé cet événement : planter un arbre mellifère pour symboliser les naissances de l'année. Pour cette année 2020, l'arbre des naissances sera un arbre à miel planté sur le site du nouveau parking Pôle Enfance.

Conseil municipal du 08 octobre 2020

1 - Arbre des naissances

La manifestation « Arbre des naissances 2020 » est programmée le samedi 14/11/2020 à 11H.

2 - Travail en sous-commission sur différents projets

Projet course de caisses à savon : proposition de construire une caisse à savon avec Nicolas FERRON, il propose de commencer une maquette de l'affiche, les adultes se renseignent sur l'aspect réglementaire de l'activité.

Projet de laser-game familial : Aurélien LEGRAND se charge de rechercher tous les types existants de location de jeu « Laser-Game en extérieur » avec les tarifs et contraintes en vigueur.

Comme la communauté d'agglomération de «Clisson Sèvre et Maine Agglo» n'est pas devenue compétente en matière de PLU depuis 2017, l'article 136 de la loi ALUR prévoit également de rendre obligatoire le transfert de cette compétence aux communautés de communes et aux communautés d'agglomération, le premier jour de l'année suivant l'élection du président de la communauté consécutive au renouvellement général des conseils municipaux et communautaires, soit le 1er janvier 2021.

Les communes peuvent s'opposer à ce transfert dans les mêmes conditions que celles ayant prévalu en 2017, soit lorsqu'au moins 25 % des communes représentant au moins 20 % de la population s'y opposent.

> **S'OPPOSE** au transfert de la compétence en matière de plan local d'urbanisme à la communauté de d'agglomération de «Clisson Sèvre et Maine Agglo».

2 - Rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges

Monsieur le Maire rappelle que compte-tenu, d'un part, de la loi NOTRe du 7 août 2015, et, d'autre part, de la fusion des communautés de communes de la Vallée de Clisson et de Sèvre, Maine et Goulaine, plusieurs compétences ont été harmonisées et mutualisées.

Il s'agit de la compétence « Enfance » avec la gestion des accueils de loisirs sans hébergement.

> **APPROUVE** les conclusions et le rapport de la commission locale d'évaluation des transferts de charges.

3 - Convention de capture, transport et mise en fourrière des animaux errants avec l'association « Sous mon aile »

Monsieur le Maire rappelle que la capture des animaux errants sur le domaine public revêt un caractère obligatoire pour les communes. Il est proposé de conventionner avec une association agréée.

Dans le cadre de la proposition de l'association « Sous mon aile », chaque intervention est facturée 70 €.

> **APPROUVE** la convention,

> **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

4 - Bibliothèque municipale : proposition de gratuité du service et modification du règlement

> **APPROUVE** la gratuité du service de bibliothèque municipale

> **APPROUVE** la modification du règlement intérieur de la bibliothèque municipale à compter du 1er janvier 2021.

> **APPROUVE** la suppression de la régie de recette de la bibliothèque municipale au 31/12/2020.

5 - Commande Publique : marchés publics - Contrôle périodique de la sécurité des bâtiments et équipements publics - Approbation de la convention constitutive de groupement de commandes

> **APPROUVE** le groupement de commandes entre la Communauté d'agglomération Clisson Sèvre et Maine et certaines de ses communes membres mentionnées dans le projet de convention constitutive pour le contrôle de la sécurité des bâtiments et équipements publics.

6 - Finances : Extinction de créances, provision pour créances douteuses et admission en non valeurs

> **ADMET** en extinction de créance les titres de recettes émis pour un montant global de 438,35 €,

> **APPROUVE** l'augmentation de la provision pour créances douteuses à un montant de 1512,00 €,

> **ADMET** en non valeurs les titres de recettes émis pour un montant global de 100,00 €.

État Civil

Naissances

Ernest CAILLIAU – 33 rue du Pot Gris

Alessio CAILLÉ – Les Landes Bernard

Gwenolé SEGALEN – 12 bis rue de la Forge

Décès

Monique GAILLARD épouse ALLIER (98 ans) – La Giétrie

Odile GAUTRET épouse DOSSEUL (85 ans) – 14 Le Pigret

Info travaux



RECENSEMENT
de la population 2021
www.le-recensement-et-mol.fr

Reporté en 2022

Dans notre numéro précédent nous vous annonçons un recensement de l'ensemble de la population en mars 2021, nous recherchions des agents recenseurs pour notre commune..



Ce recensement a lieu en principe tous les 5 ans mais compte tenu des conditions sanitaires actuelles, l'INSEE a décidé de reporter ce recensement en 2022, nous reviendrons vers vous le moment opportun.



Voirie



Rue du Pot Gris



Rue de la Forge

Rue du Pot Gris : Travaux d'enfouissement des réseaux aériens existants : électricité et télécoms jusqu'à la fin d'année 2020, ils sont réalisés par le SYDELA.

Reprise début janvier 2021 des travaux d'aménagement de voirie.

Rue de la Forge : Reprise et remplacement des bordures caniveaux.

Route du Bois Joly : Reprise de l'accotement pour canaliser les eaux pluviales.



Route du Bois Joly

CITYALL c'est quoi ?

Cette application permet d'être averti en temps réel de l'actualité de la commune.

Des informations de la mairie : jour de collecte qui change, alerte météo, service enfance jeunesse...

Mais aussi des associations : un spectacle, une conférence, un évènement...

C'est simple, il suffit de télécharger l'application sur votre smartphone et de choisir notre commune.



Aubettes de cars



Sur la commune de Château-Thébaud, 6 aubettes de cars scolaires viennent d'être équipées de mâts d'éclairage à led, avec une alimentation autonome par panneaux solaires. Les travaux ont eu lieu en septembre, avec une mise en service le 1^{er} octobre 2020.

L'éclairage à led augmente la sécurité routière car les aubettes sont généralement positionnées à des endroits stratégiques dans les villages.

Les villages de « La Blancheterie, Le Grand Bar Sauvage, Les Fontenelles, La Pouvellier, Le Chessis et La Roche aux Loups en bénéficient.

La maîtrise d'œuvre et l'expertise sont assurées par le SYDELA, syndicat départemental d'énergie de la Loire-Atlantique.

Le plan de financement s'élève à 20598.67 € réparti :

- > 10 639.35 € subvention du SYDELA,
- > 9 156.00 € subvention du Département au titre des amendes de police,
- > 803.39 € pour la commune de Château-Thébaud.

Actualité de la bibliothèque

La bibliothèque est désormais gratuite !

Bonne nouvelle ! Depuis le 1er janvier 2021, l'inscription à la bibliothèque est gratuite pour tous ! Cette décision a été prise lors du conseil municipal du 12 novembre 2020. Les usagers n'auront donc plus de cotisations annuelles à verser mais l'inscription reste nécessaire pour pouvoir emprunter des livres. Les conditions d'emprunt ne changent pas : 4 documents par personne pour une durée de 4 semaines.

Quoi de neuf dans les rayons ?



Nous avons réceptionné une quinzaine de livres audio et il y en a pour tous les goûts : « L'Ecume des jours » de Boris Vian, « L'Eloge de la faiblesse » d'Alexandre Jollien ou encore « Une autre idée du bonheur » de Marc Lévy... Cette petite sélection de la rentrée littéraire 2020 a également intégré les rayons de la bibliothèque : n'hésitez pas à les réserver directement via votre compte lecteur !



L'espace jeunes vous souhaite une bonne année 2021 ! Une année où nous espérons pouvoir mettre en place tous nos projets.

Les jeunes n'ont pas cessé de réfléchir pendant cette période passée. Ils ont pu lancer un projet solidaire envers les sans-abris. Ils ont fait un appel aux dons ainsi qu'une distribution en partenariat avec l'association Le Devoir d'Agir. A côté de ça, des jeunes se lancent dans la musique avec un enregistrement prévu dans les prochains jours. Et je passe les idées innovantes pour les séjours de l'été qui fusent !

Nous n'avons pas pu beaucoup sortir ces derniers temps, aussi l'IFAC a organisé des animations à distance le samedi par le biais des réseaux sociaux et par des jeux en ligne. Le mercredi nous avons pu continuer d'accueillir les jeunes qui ont poursuivi l'aménagement de leur espace jeunes et qui ont pu avancer sur des projets d'événements à venir.

Pour rappel depuis le 1er janvier 2018, l'activité jeunesse est passée sous compétence intercommunale. L'association IFAC gère désormais l'espace jeunes, les séjours et les animations auprès des jeunes de 11 à 17 ans des communes de Château-Thébaud et de Saint-Fiacre-sur-Maine. Celui-ci est dans le Moulin Chupin et a été renommé par les jeunes « le Discover ».

Contact : Le référent animation jeunesse est **Jérémie Marchais** que vous pouvez contacter au **07 63 59 45 98** ou par mail à ej.chateauthebaudstfiacre@utno.ifac.asso.fr

Les horaires d'ouverture sont :

Période Scolaire : Mercredi 14h-18h30 / Vendredi 17h-19h / Samedi 14h-18h30

Vacances :
du Lundi au Vendredi
ouvert selon le programme.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Jérémie Marchais ou consultez les réseaux : Facebook et Instagramme : IFAC Espaces Jeunes Et le site internet : Espace jeunes Le Discover IFAC



« La lettre aux aînés » - Conseil Municipal des Enfants (CME)

Un mini-projet du Conseil Municipal des Enfants (CME) pour une fin d'année moins confinée : « La lettre aux aînés »

Lors du dernier Conseil Municipal des Enfants

du 8 octobre, les élus ont travaillé sur les deux projets retenus pour leur mandat : « Course de caisses à savon » et « Laser-Game familial ». En raison du confinement, les travaux sont suspendus.

Un point sur la manifestation « Arbre des naissances » : en raison du contexte sanitaire, elle est reportée. A ce jour, la date n'est pas encore fixée. Nous l'espérons au deuxième trimestre 2021.

Malgré le confinement et l'impossibilité de réunir le CME, c'est avec enthousiasme que les élus enfants ont participé au mini-projet « La lettre aux aînés » en partenariat avec la commission « Action seniors ». Les enfants volontaires ont rédigé et illustré une lettre pour égayé le quotidien de tous nos aînés de la commune âgés de plus de 75 ans et ceux résidant en EHPAD.

Ils prennent des nouvelles, abordent le confinement et leur souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année. Accompagnés par le service Enfance/Jeunesse, sur les temps des TAP, les élus enfants scolarisés dans les écoles primaires ont personnalisé les lettres et enregistré des versions audios à destination des aînés résidant en EHPAD.

Pour les fêtes de fin d'année, les lettres sont envoyées avec le carton de vœux du CME 2020.

Un très grand merci à tous, les élus enfants pour leur implication d'une grande qualité humaine et au service Enfance/Jeunesse pour son investissement et ses compétences.





Ecole Publique Marcel Canonnet



Atelier dessin avec Isabelle Abraham...

Une formatrice visuelle est venue à l'école et elle nous a aidé à dessiner. Le thème de l'école pour cette année est « les contes » et chaque classe travaille sur un conte différent. Isabelle nous a donné différentes techniques de dessin en rapport avec les couleurs qu'évoquent les différents contes.

JE PRENDS MES MARQUES
À L'ÉCOLE

Marcel
Canonnet

A partir du
Samedi 27 mars 2021
de 9h30 à 12h

L'équipe enseignante propose à votre enfant de participer à plusieurs temps de découverte de son école.

Le 27 mars 2021 : portes ouvertes

Accueil par les enseignants et l'association des parents d'élèves : échanges autour d'un café, visite des locaux, présentation des équipements avec des enfants de l'école

D'avril à juin 2021 : passerelle vers l'école

Trois temps d'accueil seront organisés pour faciliter la transition famille/mode de garde/école.

Dispositif réservé aux enfants inscrits en petite section.



REMERCIEMENTS

L'équipe enseignante remercie la mairie d'avoir accepté d'abonner chaque élève de l'école à E-primo, un espace numérique qui facilite la communication entre les familles, les élèves et les enseignants. Chaque enseignant a choisi d'utiliser soit le cahier de texte, le blog, le cahier multimédia, l'espace documentaire... pour sa classe, ou avec sa classe, selon le niveau.

Pour en savoir plus, prenez contact avec la Directrice **Mme PUCHOT**, Tél. 02 40 06 53 10 (de préférence les mardis ou mercredis matins), courriel : ce.04400496A@ac-nantes.fr



Ecole Saint-Joseph

Découverte de l'escalade

En ce début d'année, les élèves de CM2 ont eu le plaisir de découvrir les activités d'escalade et de Disk-Golf sur le site de Pont-Caffino.



La maison des pêcheurs

Le mardi 6 octobre, dans le cadre de leur thème de début d'année autour du poisson, les élèves de PS-MS sont allés à la Maison du Pêcheur du Lac de Grand Lieu.



Danse contemporaine

Les élèves de maternelle, CP et CE1 s'expriment sur le thème de Noël et l'hiver en danse contemporaine.

La cour de l'école revêt ses habits de fête

Le jeudi 3 décembre, les classes de CE2-CM ont décoré la cour de l'école pour faire une surprise aux enfants plus jeunes.

Quelle ne fut pas la surprise des enfants en sortant sur la cour ! Leurs yeux scintillaient de bonheur !



Joyeux Noël et Bonne année à tous !

INSCRIPTION À L'ÉCOLE SAINT-JOSEPH POUR L'ANNÉE 2021/2022

Votre enfant est né en 2018 ou au début de l'année 2019.

Vous pouvez dès à présent contacter **Mme PERTHUIS Stéphanie**, Directrice de l'école, pour fixer un rendez-vous et découvrir notre école. Tél. 02 40 06 50 38 ou direction@ecole-saint-joseph-44.org

L'APE Marcel Canonnet s'adapte aux conditions sanitaires

Vente de livres : grâce au travail de la Librairie Lise & Moi ainsi que des bénévoles en charge de cette action, nous avons pu maintenir ce temps fort cette année sous la forme d'une vente en ligne et d'un click & collect. Durant cette année 2020 où la culture a été mise à mal, il était important pour l'APE de maintenir cette action, elle permet de financer l'intervention d'une illustratrice en collaboration avec l'Amicale Laïque mais également de racheter des livres pour la bibliothèque de l'école grâce à un bon d'achat délivré par la librairie.

Père Noël : tous les ans, les enfants de l'école attendent avec impatience la venue du Père Noël, qui traditionnellement offre un petit livre à chacun. Cette année, le Père Noël n'ayant pas d'autorisation de déplacement, il a rendu visite aux enfants à travers un petit film tourné et monté par les Lutins de l'APE ... Nous espérons que l'année prochaine nous pourrions reprendre ces actions en présentiel.

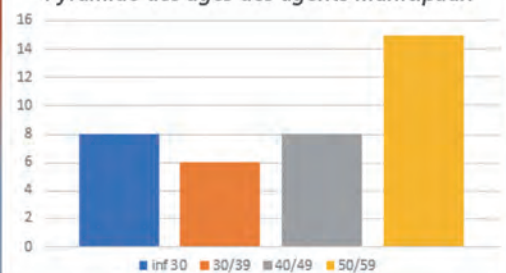
>> DOSSIER

Les services municipaux

Nous vous proposons de découvrir les missions des différents services municipaux. Il nous a semblé intéressant de vous présenter ces agents impliqués dans les services de proximité, à l'écoute et au service de la population de la commune.

- > 33 titulaires / 4 contractuels
- > 10 hommes / 27 femmes
- > Leur moyenne d'âge est de 42 ans avec la répartition suivante :

Pyramide des âges des agents municipaux



Leurs missions s'articulent autour de 4 grands pôles :

**PÔLE
ADMINISTRATIF**

**PÔLE
TECHNIQUE**

**PÔLE
ENFANCE/JEUNESSE
SCOLAIRE**

**PÔLE
BIBLIOTHÈQUE**

Animation « Bébés lecteurs »



Animation « Dessine-moi une histoire »

Le pôle bibliothèque

La bibliothèque municipale est un lieu public gratuit et ouvert à tous.

Elle vous donne accès à un fonds varié de romans, documentaires, bandes dessinées et revues, pour les enfants et les adultes ; mais aussi à des livres plus spécifiques destinés à tous les publics : livres audio, livres écrits en gros caractères, livres adaptés (pour les enfants dyslexiques notamment), etc. Il ne faut pas hésiter à se renseigner auprès de l'équipe !

Des fauteuils, des tables et un ordinateur sont également à disposition : les visiteurs de la bibliothèque peuvent donc lire sur place, faire des devoirs ou encore effectuer une recherche en ligne.

Trois animations sont organisées régulièrement : le club de lecture « Livres et vous » (un temps d'échange entre lecteurs sur une thématique définie à l'avance), le temps « Bébé lecteur » (découverte de la lecture pour les moins de 3 ans) ainsi que l'animation « Dessine-moi une histoire » (on raconte et dessine une histoire avec les enfants). Des événements ponctuels viennent compléter la programmation culturelle tout au long de l'année !

L'équipe est constituée d'une bibliothécaire et d'une vingtaine de bénévoles. Si vous souhaitez rejoindre l'équipe ou obtenir des renseignements, **n'hésitez pas à nous contacter par mail bibliotheque@chateau-thebaud.fr ou téléphone 02 40 12 11 91.**

La Bibliothèque.





Le pôle administratif

L'accueil assure :

- > l'accueil physique et téléphonique des habitants pour les questions en lien avec les services municipaux (voirie, éclairage public...) ou communautaires (déchets, transports...).
- > les relations avec la population et les associations (interface avec les services et les élus).
- > la gestion des salles municipales.
- > le traitement des actes d'Etat-Civil et la préparation de toutes les élections.
- > la communication : la mise en ligne des actualités, la revue municipale, le guide pratique, la revue de presse.
- > le Centre Communal d'Action Sociale et les affaires sociales : aide et/ou accompagnement des personnes en difficultés.

L'urbanisme est en charge :

- > des autorisations et du droit du sol : conseil et aide à la conception de projets d'urbanisme.
- > de l'administration de la voirie et des réseaux : gestion des travaux (publics ou privés) sur le domaine communal.
- > de la gestion du cadastre : mise à jour des relevés de propriétés, information, conseils aux usagers.
- > de la gestion administrative du cimetière : acquisitions, renouvellements et reprises de concessions.
- > des achats de fournitures administratives et informatiques.
- > de l'informatique et de la protection des données : délégué à la protection des données et mise en place du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).
- > du classement et du tri des archives communales.

L'équipe du pôle administratif :



*De bas en haut
et de gauche à droite :*

Emmanuelle THÉLOHAN,
Marc-Antoine MOREAU,
Maryse MACHARD,
Alice MASSIDDA,
Mariane PALERMO (bibliothèque),
Karl LE GUERN.

La comptabilité est en charge :

- > de l'élaboration des budgets communaux, en lien avec la commission finances.
- > du suivi des indicateurs comptables et financiers.
- > des règlements des fournisseurs et prestataires.
- > du suivi de la paie des agents avec un aspect ressources humaines dans la gestion des arrêts de travail, des évolutions de salaires, des déclarations aux différentes caisses (retraite, sécurité sociale, mutuelles...).
- > du lien avec le Trésor public.

La direction générale a pour mission :

- > l'administration du conseil municipal, des commissions municipales et la relation aux élus.
- > la direction des services, à savoir la gestion globale des missions de service public de la commune.
- > la direction des projets de la commune avec la recherche de subventions, la coordination des projets, le suivi des chantiers avec le service technique...
- > les ressources humaines avec la gestion des agents (recrutements, évolutions de carrières...)
- > les passations de marchés publics, de contrats d'assurances et le suivi des affaires juridiques.
- > les relations avec notre intercommunalité Clisson Sèvre Maine Agglo (CSMA).

Le pôle technique

Le Service technique est un service destiné à améliorer le cadre de vie des habitants de la commune. Il contribue directement à rendre notre ville plus belle, plus propre, plus pratique, plus accueillante.

Il est composé de 5 agents polyvalents. Les agents sont formés dans les différents métiers inhérents aux besoins de la collectivité : bâtiments, voirie et espaces verts.

L'équipe des services techniques :



Le service technique regroupe l'ensemble des moyens permettant d'effectuer l'entretien du patrimoine communal ou de réaliser des travaux neufs sur les bâtiments, les espaces publics et les espaces verts, d'élaborer et de mettre en œuvre des projets d'aménagements.

Dans le cadre des bâtiments, les activités vont du changement d'ampoule électrique à la rénovation d'éclairage ou de chauffage en passant par les travaux de peinture, de pose de sols, de travaux de plomberie, de maçonnerie, de menuiserie. Les bâtiments concernés sont la mairie, les écoles, la salle de sport, les salles communales, la bibliothèque, le moulin Chupin, le centre technique, les logements et locaux commerciaux en location privée.

La voirie concerne 13.7 km de voirie communale et 16.3 km de chemins ruraux. L'entretien des voies communales comprend les fauchages et curages de fossés, le maintien de l'état des enrobés et les différents travaux de busage. La voirie inclut également le balayage et le désherbage des trottoirs dans le bourg, certains lotissements et « villages ».

Dans le métier « espaces verts » nous avons la création et l'entretien des jardins et massifs de la commune, l'entretien du cimetière (tonte et désherbage manuel), l'entretien des terrains sportifs (tonte, taille des haies, désherbage manuel ou mécanique), l'arrosage des massifs en période estivale avec des eaux de récupération, la gestion d'une serre de plantes vivaces d'ornement.

Toutes les missions ne pouvant être réalisées par les agents, nous sollicitons des sous-traitants pour tondre les pelouses de l'Espace Bois Joli, de Caffino et de différents lieux qui nécessitent l'utilisation de gros matériel. Il en est de même pour le fauchage, le curage des fossés et le balayage des trottoirs. Une entreprise de réinsertion nous aide également dans le désherbage des coteaux et de certains trottoirs.



Le bâtiment des services techniques.

De bas en haut et de gauche à droite :

*Marcel DURANDIÈRE,
Nicolas MOULIN,
Philippe DAVID,
Jonathan FORGET,
Pierre HERVOUET,
Yannis BOSSARD (stagiaire).*



*Pose des illuminations de Noël.
Travaux de peinture sur le linteau
salle de la Tour (photo de gauche).*



L'équipe d'animation :



De gauche à droite :

Nicolas FERRON, Maélyss PAYSAN,
Mary COUAPEL, Maxime PIRAUD,
Astrid RAYNAUD, Pierre LANGEVIN,
Béatrice MOISAN, Cléa TERMEAU,
Aurélien LEGRAND, Isaac HUPIN,
Armelle GROSBOST, Annick GRELET.



Le service Enfance / Jeunesse a pour mission, à la fois de répondre aux besoins des familles en terme de loisirs et de mode de garde, mais aussi de mettre en œuvre les objectifs éducatifs définis par le conseil municipal et l'agglomération « Clisson Sèvre et Maine ».

Il regroupe les activités péri et extrascolaires ainsi que de nombreuses actions en direction des familles.

L'Accueil périscolaire, les Temps d'activités Périscolaires (TAP) en lien avec la réforme des rythmes scolaires mis en place depuis septembre 2013 et l'**Accueil de loisirs 3-12 ans** le mercredi et les vacances scolaires sont notre cœur de métier.

Le Conseil Municipal des Enfants est encadré par des animateurs et des élus adultes dans le but d'initier les enfants à la citoyenneté, à la vie de la commune, à la démarche de projet et à l'échange.

Des ateliers « Samedi Famille » sont organisés afin de proposer des animations originales à partager en famille (architecture culinaire, percussion, balade à cheval ou en canoé...), c'est aussi l'occasion d'échanger avec d'autres familles.

L'équipe d'animation participe aussi à des **projets ponctuels** en lien avec l'Enfance comme le Carnaval des enfants ou la Chasse aux œufs.

Elle est composée de **12 agents**, tous diplômés d'un Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur (BAFA) ou de niveau supérieur. Nous travaillons beaucoup sur des **projets transversaux** en associant d'autres services municipaux (Restaurant scolaire, services Techniques), mais aussi les écoles primaires et les associations de la commune.

Nous faisons partie de la « sphère éducative » des enfants et sommes soucieux de leur proposer, ainsi qu'à leur famille, des temps de loisirs agréables, pertinents, intelligents et originaux, qui respectent le rythme de chacun, et toujours dans un esprit de vivre ensemble et de respect mutuel.

Les aspects plus scolaires concernent la restauration scolaire et l'entretien des bâtiments.

Le service restaurant scolaire est composé de 13 agents en charge :

- > des commandes de repas auprès du prestataire sur les périodes scolaires et vacances scolaires,
- > du contrôle de l'approvisionnement des repas,
- > de la mise en œuvre de la méthode HACCP pour garantir la sécurité sanitaire des plats servis,
- > de l'examen des menus en lien avec la commission municipale,
- > de la gestion des PAI (projet d'accueil individualisé) avec par exemple le suivi des repas spécifiques pour enfants souffrant d'allergies alimentaires, ...
- > de la préparation, de la finition et de la présentation des repas servis,
- > du service des repas en maternelle et primaire sur la période scolaire,
- > de l'accompagnement des temps de repas,
- > de l'entretien de la cuisine et des salles du restaurant.

L'équipe restauration scolaire et entretien des bâtiments :



Le service entretien des bâtiments ou affaires générales a pour mission :

- > la gestion des commandes et du stock des produits d'entretien,
- > l'entretien des bâtiments communaux : mairie, locaux enfance/jeunesse, salle omnisports, vestiaires foot, salles municipales, centre technique municipal, bibliothèque, toilettes publiques... toute l'année
- > l'application des mesures d'hygiène renforcées liées au contexte sanitaire.

Au niveau de l'Ecole Marcel Canonnet,

3 agents techniques spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) interviennent pour :

- > apporter à l'enseignante une assistance pour l'accueil, la préparation et l'animation des activités pédagogiques
- > accompagner les enfants pendant la classe sur leurs gestes d'hygiène
- > entretenir les salles de classe maternelle sur la période scolaire et les vacances scolaires.

S'ajoutent des agents pour l'entretien des locaux de l'école hors salles de classe maternelle toute l'année.



Dernier aspect, **les transports scolaires** : Du personnel municipal intervient pour accompagner et surveiller les enfants durant les trajets scolaires du matin et du soir.

*Les agents des
services municipaux
vous souhaitent
une Bonne Année*

2021

De gauche à droite au 1er plan :

Isabelle CORMERAIS,
Marie-Paule PAVAGEAU,
Astrid RAYNAUD, Liliane FREUCHET,
Arabelle GROSBOIS.

Au 2ème plan :

Maëlys PAYSAN, Brigitte VERCEUX,
Mary COUAPEL, Maxime PIRAUD,
Isabelle DOUILLARD, Patricia DELARUE,
Béatrice MOISAN.

Les ATSEM,

de gauche à droite :

Astrid RAYNAUD,
Delphine BILLET,
Isabelle FONTENEAU.

Les passeports pour l'intérieur

Nous venons de passer une période de restriction de déplacement, occasionnée par la pandémie de la covid-19 avec obligation de présenter à chaque sortie, une attestation aux autorités compétentes en cas de contrôle, certains sont mécontents, les privant de liberté !



Les Journées du Patrimoine



Malgré les règles imposées par les conditions sanitaires, nous avons réussi avec le club des Artistes de Château-Thébaud à vous présenter une exposition sur le thème des vieux métiers. Vous avez été nombreux à venir voir cette exposition et nous laisser vos appréciations. Nous vous en remercions. Une exposition comme celle-ci ne se prépare pas du jour au lendemain, c'est le travail de deux personnes parfois trois, sur plus de six mois, qui nous a permis d'aboutir. Partager avec vous nos recherches est notre seule récompense. Nous espérons pouvoir reproposez cette même exposition pour ceux qui n'étaient pas libres ces jours-là.

Nous cherchons toujours à étoffer notre groupe, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie.

Pour le groupe recherche Archives et patrimoine
Contact : B. HERVOUET au 02 40 06 55 53
par mail : hervouetb@free.fr

Et pourtant nos ancêtres ont vécu des contraintes bien pires pendant plus de quatre siècles ! Un passeport était obligatoire pour quitter le canton. (Château-Thébaud au XIXe faisait partie du canton de Vertou-Les Sorinières). Cela signifiait que pour se déplacer de Château-Thébaud à Aigrefeuille ou Maisdon, par exemple, il fallait un passeport.

Du XVe au XVIIIe siècle, l'usage du « passe-port » se répand avec la multiplication des échanges. Ces billets commandent de laisser passer sans encombre jusqu'à la destination indiquée, le porteur dont le nom est mentionné.

Certes ils portaient pour des migrations saisonnières, pour colporter, mais auparavant il fallait obtenir le document à la Mairie (notre attestation). Une démarche difficile pour eux qui ne savaient ni lire ni écrire et parfois aussi quelques heures de marche pour se rendre du hameau à la Mairie (si elle existe !)

La France a utilisé notamment le système du livret d'ouvrier, tout au long du XIXe siècle, mais des certificats étaient utilisés dès l'Ancien Régime pour réglementer la circulation des personnes, en généralisant le système inventé lors de la peste de Marseille. Un registre des soldats est notamment mis en place en 1716 par Claude Le Blanc afin de lutter contre la désertion. Le vagabondage, défini précisément par le fait de n'avoir aucun sauf-conduit ou « passe-port », est sévèrement réprimé (amende, voir prison).

Après une période d'expérimentation dès la Régence, au début du XVIIIe siècle, les passeports sont abolis dans les premiers temps de la Révolution, au nom de la liberté de circulation, qui est l'un des premiers droits énoncés par la Constitution de 1791. Mais leur usage est vite rétabli, en droit sinon en fait, avec une multitude de décrets et de lois. Après la tentative de fuite du roi, arrêté à Varennes, le décret du 1er février 1792 rend obligatoire la détention d'un passeport pour circuler dans le pays ; la loi des 1er février - 28 mars 1792 rendit le passeport obligatoire pour toute personne voulant voyager dans le royaume ; le décret du 7 décembre 1792, promulgué par la Convention nationale, permit à l'administration de refuser d'émettre un passeport à quelqu'un qui le demandait.

Le décret du 10 Vendémiaire an IV (2 octobre 1795) impose ce document à tous les citoyens qui veulent quitter leur canton, Liberté mais surveillée ! Le passeport permet de contrôler les déplacements, leurs motifs. Il permet aussi de surveiller les délinquants, les jeunes fuyant la conscription et d'organiser une lutte contre la mendicité. Il doit avoir peu d'efficacité en montagne où tout le monde connaît les sentiers de traverse qui permettent d'éviter les contrôles et les contrebandiers ne changent rien à leur commerce lucratif !!!

Les multiples changements de régime au XIXe siècle ne remettent pas en cause cette législation. Le 6 octobre 1848, une circulaire de la Seconde République naissante, rappelle aux préfets les textes en matière de circulation des individus. Inquiet du danger que nombre « d'ouvriers sans ouvrage qui voudraient se rendre à Paris », l'État républicain réactive des dispositions prises par la monarchie en 1818, sur le contrôle des déplacements des ouvriers. Ces derniers lorsqu'ils quittent leur département, doivent obligatoirement être munis de leur livret professionnel mais aussi d'un passeport.

L'Empire et les régimes suivants ne changent rien à ce moyen de contrôle bien pratique, l'habitude est prise. Même si les renseignements sont réduits au minimum dans ce document, on trouve tout de même l'identité des requérants, leur profession et leur destination, ce qui n'est pas négligeable. Certains demandent un passeport pour tout le département, des instituteurs mais souvent des commerçants.

A partir de 1860, grâce au chemin de fer, les déplacements de population se multiplient. L'autorité dépassée simplifie les formalités : le passeport pour l'intérieur tombe en désuétude, ce qui est étonnant lorsque l'on connaît le souci de tout contrôler du Second Empire !

Au même moment, le libre échange et les traités internationaux poussent la France à abandonner les visas pour les étrangers. Mais la Première Guerre mondiale, comme toute période de conflit ou de crise, voit renaître le contrôle des étrangers et des visas.

Signalons tout de même que les « gens du voyage » ont été soumis au carnet anthropométrique jusqu'en 1969, puis au carnet de circulation jusqu'en 2012 et au livret de circulation jusqu'en 2015 !

En 2020 pouvoir produire une attestation, qui sera provisoire, faite à partir d'un smartphone, nous paraît bien dérisoire par rapport à l'obligation de nos ancêtres de se déplacer à leur mairie, avant chaque voyage pour obtenir ou pas leur passeport !



Pour le groupe recherche Archives et patrimoine,
Colette RENAUDET

Football Club Coteaux du Vignoble



2021 ! Oui le FCCV est déjà tourné sur 2021. L'année qui vient de se terminer est à oublier pour le club. Au niveau sportif, très peu de match (une dizaine de week-end), au niveau manifestations, rien à signaler : annulation de la soirée annuelle, des tournois jeunes et de sixte, du concours de belote, du tennis-ballon et du loto ! Mais, on a vu un soutien énorme des adhérents et amis du FCCV pour accompagner les membres actifs du club dans cette période. MERCI !

L'année 2021 est pleine d'espoir, le club s'est lancé dans le processus de labellisation de son école de football ! L'objectif est d'assurer à tous les enfants et à leurs parents une garantie de qualité d'enseignement de la pratique du football dans l'esprit de notre club. On compte sur vous tous afin de nous aider dans ce projet basé sur les valeurs de : plaisir, éducation, respect, mixité et convivialité. Toujours dans cette optique, le FCCV se structure, cette saison 3 salariés et un contrat civique encadrent le football animation. Mais que faire sans vous, les bénévoles ? Malheureusement rien. Continuez à venir nous aider, il y a de la place pour tout le monde (éducateurs, arbitrage, bar, communication, travaux...).



Equipe 1ère senior jouant en R3 (régional)

Rendez-vous chaque week-end que nous offre 2021 pour venir soutenir nos plus de 450 licenciés autour des terrains. Le dimanche notre équipe fanion continue de porter les couleurs du FCCV sur toute la région, ils ont besoin de vous. Belle année, amis du FCCV !

Alexandre DUPONT- Président du FCCV

Retrouvez toute l'actualité et les informations utiles sur : www.fccv44.fr



Equipe jeunes

Tennis Club Sèvre & Maine : une entente pleine de promesses !

Cela fait maintenant 4 ans que le Tennis Club Sèvre et Maine rassemble les passionné(e)s de la balle jaune des communes de Saint-Fiacre-sur-Maine, Château-Thébaud et La Haye-Fouassière. Cette entente nous permet de bénéficier des infrastructures omnisports des 3 communes.

Nous rassemblons, comme l'an passé, 60 adhérents dont 40 jeunes inscrits à l'école de tennis, encadrés par Véronique et Tristan, tous les 2 diplômés.

Le club accueille tous les niveaux, aussi bien les compétiteurs (équipes jeunes et adultes inscrites en championnat) que les joueurs loisirs dans une ambiance conviviale.

Le bureau élargi souhaite travailler, en collaboration avec les 3 mairies et la ligue de tennis, sur plusieurs projets (amélioration des infrastructures ou de leur disponibilité, tournois interclubs, tournois jeunes...)

Vous avez laissé passer les inscriptions ? Vous avez des questions ? Il n'est jamais trop tard pour bien faire ! Tous les contacts sur :

www.tc-sevreetmaine.fr



BSL recherche bénévoles évadés !



Le Basket Sud Loire recherche
actuellement des fugitifs en cavale.
Pour les reconnaître voici leur brève
description :

Bon logisticien, il
veille à son stock
minimum de
vivres...

Son but : gérer les
achats et stocks des
bars.

Membre du clan :
Achats & Bar

Fêtarde, créatif et
organisé...

Son but : organiser
les manifestations et
événements
ponctuels de la
saison.

Membre du clan :
Animations

Attention il saura
vous convaincre...

Son but :
rechercher et
gérer les sponsors
et mécènes du
club

Membre du clan :
Partenariat

Il est encore temps de vous rendre ...
Contactez-nous à lamy.babin@wanadoo.fr



Section randonnées pédestres



« Ce n'est pas le but de la promenade
qui est important mais les petits pas
qui y mènent. »

CALENDRIER 2021 :

- 14 février Nouveau circuit de Château-Thébaud
- 14 mars Maisdon-sur-Sèvre
- 25 avril Monnières, étang des Tuileries
- 16 mai Vertou

Rendez-vous à 14h00 place de l'Eglise à Château-Thébaud.

Contact : Marie-Thérèse et Joël BRETIN
au Tél. 02 40 06 54 86.

Association des donneurs de sang bénévoles



PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,
DONNEZ VOTRE SANG !

Malgré la crise sanitaire du COVID19 en 2020, l'association de Château-Thébaud a accueilli près de 300 donneurs !

Nous vous remercions pour cet élan de solidarité et de mobilisation dont vous avez fait preuve en ces temps difficiles.

Pour 2021, nous vous souhaitons une joyeuse année et espérons vous voir aussi nombreux à nos collectes.

Pour donner son sang, il faut :

- Avoir entre 18 et 70 ans.
- Peser au moins 50 kg.
- Présenter une pièce d'identité.
- Bien boire avant et après le don et ne pas être à jeun.

Toutes les infos sont disponibles à l'adresse <https://dondesang.efs.sante.fr/> et dans la nouvelle application mobile « Dondesang ».

Aussi rejoignez-nous et devenez bénévole pour le don du sang !

Depuis de nombreuses années, les bénévoles de l'association œuvrent pour la réussite des collectes à Château-Thébaud. L'équipe d'une dizaine de personnes travaille pour annoncer et préparer les repas, mobiliser les donneurs et en recruter de nouveaux. Malheureusement, l'association est confrontée depuis quelques temps à des difficultés pour trouver de nouveaux membres,

Nous avons besoin de vous !

Une collecte de sang aura lieu à Château-Thébaud le Mercredi 17 février 2021 de 16h30 à 19h30 à l'Espace du Bois Joli.



FFDSB
FÉDÉRATION FRANÇAISE POUR LE DON DE SANG BÉNÉVOLE

Comité des Fêtes

Un nouveau bureau au Comité des Fêtes

Le président en place depuis plus de 8 ans, Yves Herel, a souhaité passer le flambeau. Une assemblée générale extraordinaire s'est tenue le 08 septembre dernier afin d'élire le nouveau président et de recomposer le bureau. C'est Bernard SAJE, membre du comité depuis 2017 qui a été élu à l'unanimité.

Composition du bureau : Vice Président : Yves Herel ; Secrétaire : Sylvie POGU ; Adjointe : Régine HERVOUETTE ; Trésorier : Denis ROBIN ; Adjointe : Claire BONNEAU.



Yves HEREL & Bernard SAJE

Père et Mère Noël à l'école St Joseph ...

Finalement ils ont pu venir... Masqués comme il se doit, Père et Mère Noël se sont rendus à l'école St Joseph afin de saluer les enfants et leur offrir quelques friandises. Si la distribution de ces petits paquets gourmands aux 2 écoles est maintenant une tradition, la distribution assurée par le Père Noël était une première.

Le spectacle, qui habituellement fait partie des festivités de cette journée, a quant à lui, dû être annulé... mais le rendez-vous est d'ores et déjà pris pour l'année prochaine !



Et pour 2021 ...

Comme pour beaucoup d'entre nous, l'année 2020 aura été, pour le comité des fêtes, très perturbée. Nous espérons tous que 2021 permettra de réorganiser les manifestations traditionnelles : feu d'artifice, foire commerciale, spectacle de Noël



AFM
TÉLÉTHON
CHATEAU-THEBAUD



Confinés... mais motivés !

9 350 €
COLLECTÉS

Merci, à vous tous
qui avez contribué à ce Téléthon 2020 !

L'équipe Téléthon Château-Thébaud

Le mot du Jardinier : la taille



Il existe différents types de taille. Nous allons parler de la taille arbustive. 3 questions : Pourquoi ? Quand ? Comment ?

Pourquoi ? La taille arbustive permet de former les arbustes mais aussi de limiter leur développement surtout dans les petits jardins. Cette opération permet également la ramification des arbustes et améliore la floraison.

Quand ? La taille arbustive se pratique essentiellement en fin d'hiver sauf pour les arbustes à floraison hivernale ou printanière pour lesquels on attendra la fin de floraison.

Comment ? Il s'agit d'éliminer les branches mortes ou malades et les branches brûlées par le gel, de couper les branches disgracieuses, les fleurs fanées et les vieilles branches afin d'aérer votre arbuste.

La commune de Château-Thébaud récompensée par le département

Notre commune fait partie des coups de cœur de « Fleurs et paysages 2020 ». Ce prix récompense les communes pour leur engagement dans la valorisation de la biodiversité et des espaces verts.

Nicolas MOULIN et Pierre HERVOUET « Coup de cœur des jardiniers »

« Nicolas MOULIN et Pierre HERVOUET, les agents des espaces verts sont particulièrement mobilisés et investis dans la réalisation des aménagements ainsi que le choix de la palette végétale pour les espaces verts de la commune (travail de bouturage, division, semis et récupération de plantes). Une équipe qui possède une bonne vision globale et environnementale ». (extrait du communiqué de presse du département du 3 décembre 2020).



Prévention des inondations



Exemple d'échelle limnimétrique.
Pont de la Vallée à Tiffauges
(crédit photo : EPTB Sèvre Nantaise - 2017)

L'EPTB Sèvre Nantaise mène une démarche de suivi des niveaux d'eau au travers du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI). A l'échelle du bassin versant, seule la Sèvre Nantaise est surveillée par le Service Prévision des Crues (DREAL) dans le cadre du dispositif national Vigicrue. L'EPTB souhaite compléter ce réseau en s'appuyant sur la participation de la commune de Château-Thébaud et de ses habitants en fournissant une échelle limnimétrique. Il s'agit d'un outil de mesure manuel des niveaux d'eau. Cette échelle serait apposée sur le pignon du pont Caffino.

La mise à disposition d'une échelle implique votre contribution notamment pour la réalisation de relevés réguliers à la suite d'un épisode pluvieux intense ou bien lorsque l'on observe une augmentation des niveaux d'eau en période hivernale. Durant ces périodes, la fréquence idéale des relevés serait 2 à 3 fois par jour. Les informations récoltées seront par la suite partagées sur le site internet Niv'Eaux. **L'EPTB est donc à la recherche d'une personne qui serait disponible et motivée pour réaliser ces relevés.**

L'objectif à terme est d'anticiper une crue et/ou une inondation en aval car l'outil de suivi Niv'Eaux permet également l'envoi de notification par mail ou sms lorsque le niveau d'eau atteint un certain seuil préalablement défini par l'utilisateur.

Si vous êtes intéressé(e) par le projet, vous pouvez contacter l'EPTB Sèvre Nantaise à l'adresse suivante : eptb@sevre-nantaise.com

Box « Un jour un village Château-Thébaud »

2ème édition

À l'occasion de la découverte du nouveau Porte-Vue installé à 45 m au-dessus de la Maine (attention, émotion !), optimisez votre journée avec le programme d'immersion dans Château-Thébaud, proposé par « Un jour un village ».

Au vu du succès de la 1ère édition, une version 2 vient tout juste de sortir. Disponible sur <https://www.unjourunvillage.fr/box/chateau-thebaud> et livrée en 48 h par la Poste.

Au programme :

canoë, stand-up paddle ou tyroliennes à Pont Caffino, rencontre insolite avec Francine et son herboristerie (visite jardin, séchoir et dégustation de tisanes bio), « Berligou, cru et terroirs » auprès de talentueux vignerons créateurs et dégustation œnologique, itinéraire « patrimoine et histoire » au cœur de Château-Thébaud et Pont-Caffino, jeu pour petits et grands (des gâteaux et posters à gagner). Tout est compris !

Contenu de la box :

carte illustrée de l'itinéraire de la journée + livret-guide pour tout savoir et ne rien louper + billets-tickets-pass pour les visites et activités + cartes quiz + tout le petit nécessaire pour que rien ne manque.

Laissez-vous guider !



**Loire
Atlantique**

La viabilité hivernale

Chaque année, le Département met en place un dispositif de viabilité hivernale sur les routes départementales, activé cette année du lundi 30 novembre 2020 au 1er mars 2021.

Ce service comprend l'ensemble des actions de surveillance, de prévention et de traitement des conséquences des phénomènes hivernaux. Il nécessite une mobilisation de moyens humains et matériels importants.

Tout usager de la route peut ainsi disposer d'une information en temps réel sur les conditions de circulation sur le site inforoutes.loire-atlantique.fr



Rappels administratifs

Recensement citoyen

Le recensement citoyen est obligatoire. Les jeunes Français et Françaises doivent se faire recenser dès la date anniversaire des seize ans et au plus tard dans les 3 mois suivants.

Ils se présentent à la Mairie du domicile, munis de leur carte d'identité et du livret de famille des parents. A cette occasion, la mairie leur remet une attestation de recensement.

Plus d'informations sur www.majdc.fr

Carte d'identité et passeport

Pour rappel la mairie de Château-Thébaud n'est pas équipée de station biométrique. Il faut prendre rendez-vous dans une commune équipée, la plus proche étant la mairie principale de Vertou au Tél. 02 40 34 43 00 ou la mairie annexe de Beautour au Tél. 02 40 97 67 13.

Attention : les délais d'obtention du titre sont importants.

Elections

Double scrutin : Départementales et Régionales

Cette année doivent avoir lieu les élections départementales et régionales.

Il s'agit d'un double scrutin. Initialement prévues en mars, on se dirige vers un report en juin 2021, pour le moment pas de date officielle.

Demande d'inscription sur liste électorale :

> 1ère solution : en ligne en vous connectant sur www.service-public.fr rubrique «papiers citoyenneté».

> 2ème solution : demander son inscription en mairie.

Pièces à fournir : un justificatif de domicile récent ainsi qu'une pièce d'identité en cours de validité.

CHANGEMENT DE LIEU DES BUREAUX DE VOTE : Pour des raisons d'accessibilité, les bureaux de vote n°1 et n°2 sont désormais situés Salle du Bois de la Haie, rue des Ecoles. Il s'agit de la salle qui jouxte l'école publique. 2 parkings sont à votre disposition rue du Prieuré et au Moulin Chupin.

Vous recevrez une nouvelle carte électorale avant les élections.



Agenda des fêtes et manifestations 2021

DATE	ASSOCIATION	MANIFESTATION	SALLE
22 jan. 21	Amicale laïque	Séance Cinétik	Espace Bois Joli
17 fév. 21	Don du Sang	Collecte	Espace Bois Joli
19 fév. 21	APE Marcel Canonnet	goûter avant vacances	Bois de la Haie
2 mars 21	Clisson Sèvre et Maine Agglo	Conférence parents/ados	Espace Bois Joli
5 mars 21	Amicale laïque	Séance Cinétik	Espace Bois Joli
13/14 mars 21	Syndicat Vignerons	Concours de vins	Espace Bois Joli
20 mars 21	Sol en Vigne	Concert	Espace Bois Joli
27/28 mars 21	Les Matous	Concert	Espace Bois Joli
10/11 avril 21	Qord	Journée de l'association	Espace Bois Joli
23 avril 21	APE Marcel Canonnet	Goûter avant vacances	Bois de la Haie
vacs 26/04 au 09/05/21	APE Marcel Canonnet	WE structures gonflables	Complexe sportif
5 mai 21	Don du Sang	Collecte	A déterminer
28/29/30 mai 21	Balivernes	Festival théâtre	Espace Bois Joli

Nous vous communiquons cet agenda à titre informatif, compte tenu de la situation sanitaire actuelle certains événements peuvent être annulés ou reportés par l'organisateur. Merci de votre compréhension.



Garage Laurent BOSSIS

Agent Peugeot

Vente neuf et occasions
Mécanique et Carrosserie multi-marques
Pièces détachées
Dépannage - Remorquage
Atelier ouvert 6 jours sur 7



12 rue du Bois Simon
44690 CHÂTEAU-THÉBAUD

Tél. 02 40 06 50 79

Mail : garage.laurentbossis@orange.fr



Votre agent commercial immobilier sur la commune :

**Vincent
BOURASSEAU**
06 65 00 50 43



Retrouvez toutes nos ventes sur
Château Thébaud :
www.etude-immobiliere.com

Estimation gratuite
sous 48h

GUILLON

Plâtrerie

Plâtrier - Plaquiste

- Plâtrerie traditionnelle
- Isolation
- Cheminées
- Cloisons sèches
- Faïence

La Bauche Malo - 44120 VERTOU 5 bis l' Oumeau - 44690 CHATEAU-THÉBAUD

06 82 98 64 62

guillonplatrerie@hotmail.fr

NEUF ET RENOVATION



www.mca-menuiserie.fr
Tél : 02 40 33 58 00

Fabricant de menuiseries aluminium
Installateur tous types de menuiseries
Agencement, cloisons verrière, bardage, Pergola
Bioclimatique, Store BSO, Banne, ...



5 rue Lavoisier - ZA du haut coin - 44140 Aigrefeuille sur Maine
contact@mca-menuiserie.fr



CHÂTEAU-THÉBAUD

50%
de CREDIT / REDUCTION
d'impôt *

Tél. 06 22 02 50 46 - Mail : contact@interservices.fr



Entreprise



Thierry Cormerais

Agent Général d'Assurances

2, rue des Merisiers - 44140 AIGREFEUILLE-SUR-MAINE

Tél. 02 40 06 61 21 - www.mma.fr

email : cabinet.cormerais.aigrefeuille@mma.fr - N° Oras : 07010994



Tous Travaux d'Électricité
Neuf et rénovation de l'habitat

Tél. 02 40 06 55 25 install.service@wanadoo.fr

12, La Blanchetterie - 44690 CHÂTEAU-THÉBAUD



Menuiserie générale
Agencement
Cuisines
Portails
Clôtures
Terrasses

Bois - Alu - PVC Intérieur - Extérieur - Neuf & Rénovation

3, Brairon - 44690 Château-Thébaud - lamypascal@orange.fr - Tél : 02 40 33 57 29

Artisan Menuisier Ebéniste

**ROCHETEAU Laurent
DA SILVA FERREIRA S.**

ZA du Butay - 21 rue des Chataigniers
44690 CHÂTEAU-THÉBAUD

Tél. 02 40 06 57 58

Port. 06 80 73 48 89 - 06 79 19 40 98

E-mail : dasilvaferreirarochetteau@orange.fr - www.menuiserie-rochetteau-laurent.com



Menuiseries
neuf et rénovation

- ✓ bois, pvc, alu
- ✓ agencement
- ✓ cuisines
- ✓ parquets lambris
- ✓ portails - clôtures
- et motorisations
- ✓ Bardage



**Diffusion
France
Maintenance**

Cuisines professionnelles

41 Les Bauges - 44690 CHÂTEAU-THÉBAUD

Tél. 02 40 06 55 09 - Fax. 02 40 06 58 25

E-mail : contact@dfm-cuisines.fr



ÇA FAIT DU BIEN À L'IMMOBILIER

Concrétons ensemble votre projet immobilier
Votre Conseillère en Immobilier
sur Château-Thébaud et ses alentours



Line VIGUÉ
06 79 44 98 39
line.vigue@iadfrance.fr

Agent commercial indépendant de la SAS IAD France, immobilité au RSAC de Nantes sous le Numéro : 88040115

ACHAT VENTE

Réseau de proximité

Honoraires adaptés

Large diffusion des annonces

iadfrance.fr



**Artisan
Rénovation
Toiture**



**NEUF &
RÉNOVATION**

COUVERTURE
ZINGUERIE
POSE VELUX
ETANCHEITE

1, rue du Bois Simon - ZA de la Poterie - 44690 Château Thébaud
Tél. 02 40 33 17 95 - courriel : contact@artsarl-couverture.fr

Contrôle technique Automobile

AUTO BILAN AIGREFEUILLE SUR MAINE

Rue Lavoisier - Z.A. Le Haut Coin - 44140 AIGREFEUILLE SUR MAINE
Tél. **02 40 73 29 53** - autobilanasmaine@orange.fr

Prenez rendez-vous sur internet: Securitest Aigrefeuille sur Maine

HORAIRE :
Lundi au vendredi : 8h30/12h30 - 14h/19h
Samedi matin : 8h30/13h

SECURITEST
CONTROLE TECHNIQUE

Entreprise indépendante affiliée au réseau Securitest, membre du groupe SGS.

**CONSEIL, DÉCO ET RÉALISATION
DE PLAN EN 3D DE VOTRE SALLE DE BAIN**



- Plomberie / Sanitaire
- Chauffage : Gaz - Fioul - Energies Renouvelables
- Ramonage
- Installation Salle de Bain de A à Z
- Faïence - Carrelage

ENTREPRISE MOUILLÉ

3 rue du Bois Simon - Zac de la Basse Poterie - 44690 CHÂTEAU-THÉBAUD
02 40 04 33 96 - mouille.sarl@orange.fr



AHM
COUVERTURE - ZINGUERIE

Neuf & Rénovation
M. Huard et M. Menuet
Port. **06 75 46 06 33**
44690 CHÂTEAU-THÉBAUD
contact@ahm-couverture.fr

■ Tuile

■ Ardoise

■ Zinguerie

■ Bac Acier

■ Fenêtre de toit

■ Isolation

■ Ramonage

■ Démoussage



sarl Jaumouillé
Gros oeuvre

Rénovation ancien bâti
Construction neuve
Ravalement de façade à la chaux naturelle
Couverture
Zinguerie
Assainissement autonome

8 rue du Bois Simon - ZAC de la Basse Poterie
44690 CHÂTEAU-THÉBAUD
Tél: **02 40 33 57 62**
sarljaumouille@gmail.com



Jardins fruitiers

Cueilleur de saveurs

Rendez-vous à la boutique et sur les marchés

Production de pommes,
poires et fruits rouges
Cueillette au verger
Produits transformés : jus de fruits,
Perles de pommes, confitures et gelées
Sélection de produits
du terroir en boutique

Château-Thébaud • www.jardinsfruitiers.com • **02 40 06 53 64**



ALLIANCE PAYSAGES
Le chemin de vos envies

Thierry GUILBEAU
Marc PENEAU
Boris CHOIMET

16 le Grand Bar Sauvage
44690 CHÂTEAU-THÉBAUD
Tél. **02 40 03 04 04** - **06 82 49 68 27**
alliancepaysages@laposte.net

enrobés noirs et rouges - pavages - dallages
clôtures - murets - aménagements espaces verts



Transports toutes distances,
toutes destinations,
Transports vers centres hospitaliers :
dialyses, rayons, C.M.P..
malades / Assis
Transfert gare, aéroport.
7j/7 - 24h/24

Tél. 06 59 289 289

14, route du Champ Martin - 44690 CHATEAU-THEBAUD



PÉPINIÈRES
Les Jardins de Juliette

Arbres
Arbustes
Vivaces
Fleurs
Plants potager

LES GROS CAILLOUX - RD137 - 44140 LE BIGNON
Tél. **02 40 69 17 34** - jardinsdejuliette@orange.fr

ATLANTIC DÉBOUCHAGE

DÉBOUCHAGE CANALISATIONS, WC, SALLE D'EAU, CUISINE...
CURAGE ET NETTOYAGE DES RÉSEAUX EAUX USÉES ET EAUX PLUVIALES
INSPECTION VIDÉO DES CANALISATIONS
DIAGNOSTIC ET ENTRETIEN
NETTOYAGE ET POMPAGE POSTE DE RELEVAGE, REGARDS, CANIVEAUX...
DÉGAZAGE DE CUVE À FUEL.

02 40 58 06 62/06 58 65 90 10
44690 CHÂTEAU THÉBAUD - ATLANTICDEBOUCHAGE@OUTLOOK.FR

ça c'était avant !



devenez

COME ON

conseil / création / multimédia

Z.I. LES MARES - BP 51
85270 SAINT HILAIRE DE RIEZ

02 51 55 41 96

tessier@imprimerie-tessier.fr

CABINET GUÉMENÉ
www.cabinet-guemene.fr

Proximité, professionnalisme, réactivité, discrétion

**Vertou, Nantes
et Vieilleville**

CABINET GUÉMENÉ
VERTOU (44120)
Syndic de copropriété,
Gestion et Transaction
02 40 33 88 40

CABINET GUÉMENÉ
VIEILLEVILLE (44116)
Vente et Location
17, avenue du Val de Loire
02 40 71 01 09

CABINET GUÉMENÉ
NANTES (44300)
Syndic de copropriété, Gestion et Transaction
C. Commercial du Manoir St L6 - 8, bd du Manoir St L6
02 40 49 18 10

www.cabinet-guemene.fr • contact@cabinet-guemene.fr